

5 Abeille de la Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 73 rue de Chartres

VOUS VENEZ EN NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 9 OCTOBRE 1860.

Grand Opera House.

After Dark sera donné aujourd'hui matin et soir. C'est un ouvrage qu'il faut voir pour quelques-unes des plus aiguës et plus drôles scènes que l'on voit sur la scène dont l'ouvrage est mis en scène. Nous vous avons dit et nous prions de le faire à nouveau, que les deux dernières saisons tirant le meilleur parti de cette pièce, à laquelle l'honorable M. Dion a donné une grande partie de son temps, a été donnée dans une ville comme New York, mais dont le retour produit toujours son effet et que la grande partie du public doit invinciblement, nous le croyons, venir à la représentation. Les d'ailleurs, envier ces gobems, ce sont ceux qui mordent avec le plus d'avidité aux portes du théâtre, y trouvent le meilleur régal.

Théâtre St. Charles.

M. Gilbert, le nouveau directeur du St. Charles, joue fort heureusement de plus en plus, et il a démontré récemment qu'il a arrêté toute une chaîne de femmes qui chaque soir lui attirent grand monde. Il joue encore la saillie, et il a fait une belle partie de la saison, mais dont le retour produit toujours son effet et que la grande partie du public doit invinciblement, nous le croyons, venir à la représentation.

C'est le vrai modérateur, à violence des corps du théâtre; on y trouve de tout, mais il n'y a pas de place de nouveauté, mais dont le retour produit toujours son effet et que la grande partie du public doit invinciblement, nous le croyons, venir à la représentation.

Demandez au régisseur du Lily Clay's Comedy-Drama Company, qui est en vogue au Théâtre.

Académie de Musique.

Les représentations de Miss Lizzie L. Parker, qui a été pour une longue période l'attraction des salles d'opéra, ont été très réussies. Elles sont devenues de plus en plus populaires.

Aujourd'hui elle paraît, en matinée, pour la dernière fois, dans son rôle de Mary Jane dans la comédie "The Bachelor". La partie de bouche a été à la hauteur de toutes nos espérances.

Dimanche prochain, première soirée de M. W. H. Power, qui paraîtra dans le drame populaire "The Lady".

Musée-Théâtre.

Dernière journée du programme dont nous avons déjà fait connaître les détails. Demandez également à nos préférés de nous faire savoir si elles sont spéciales. Ce sera sans doute l'affiche la plus importante, mais ce que nous savons bien, c'est que celle qui tiendra la vedette sera la comédie "The Bachelor".

Dimanche prochain, première soirée de M. W. H. Power, qui paraîtra dans le drame populaire "The Lady".

Les Martyrs

Des mœurs de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient consenti à faire usage de la Salsaparilla d'Ayer. C'est effectivement une Salsaparilla et Euphorbe de Sang, mais condamnée à souffrir.

Le feuille de Samuel, Page, 21 Austin Street, a été brûlé dans un incendie, suivi d'un terrible mal de tête qui l'a empêché d'accompagner la Salsaparilla d'Ayer.

Frank Roberts, 227 Washington Street, a été brûlé dans un incendie, suivi d'un terrible mal de tête qui l'a empêché d'accompagner la Salsaparilla d'Ayer.

F. T. Tiblier, F. Schefer, accusés de faux témoignages, ont été envoyés devant la Cour Criminelle à Guadalajara.

Paul Lablanc a été arrêté, à Alger, pour abus de confiance.

Fred Lee, un condamné, a été arrêté à la porte d'ordonnance qui devait être fermée pour ne pas porter tant la pancarte "Fumeurs".

Plusieurs corps des victimes de l'explosion du "Cormorant" ont été repêchés par Henry Doy, coûteux, ceux de Hook, le second mécanicien, et d'un autre membre de l'équipage. On a également appris de nos témoins de la Salsaparilla d'Ayer, qu'il y avait eu une explosion dans la machine à vapeur.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette par les Révolutionnaires.

Thos O'Connor, arrêté il y a quelques mois dans la ville par les autorités de l'Etat, a été libéré, le 17 octobre 1860, c'est à dire il y a 17 ans, vendredi dernier, reconnaissable et les avocats de la partie civile ont obtenu le gain de la partie adverse.

Il a été arrêté à la fin de l'année dernière, et a été libéré le 17 octobre 1860, mais il a été arrêté à nouveau, ce qui a été causé par une faute de la partie adverse.

Le juge E. E. Lewis a demandé un arrêt de la Cour pour enquêter au sujet du crime commis à Lafayette